



L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS le 01 février à 18h, le Conseil d'administration du CCAS de VIUZ EN SALLAZ, dûment convoqué le 17 janvier 2023, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Pascal Pochat-Baron, Maire, Président du CCAS.

Présents : Monsieur Pochat-Baron Pascal, Maire ; Mesdames Camus Isabelle, Cheminal Joëlle, Labaye Josette, Laverrière Magali, Turcas Dominique ; M. Barattin André
Absentes excusées : Mesdames Laoufi Nadia, Moget Jeanine SANTI Danièle, Stenou Marie-Bénédicte

Madame Laverrière Magali est élue secrétaire de séance.

Le compte-rendu du 11 janvier 2023 est approuvé à l'unanimité
 Madame Turcas demande quelles seront les missions du CIAS. Monsieur le Président répond que l'objectif est d'avoir un appui technique pour aider au montage des dossiers d'action sociale notamment.

1. APPROBATION du COMPTE DE GESTION 2022

Le Conseil d'Administration prend connaissance du Compte de Gestion 2022 du CCAS et l'approuve à l'unanimité.

*Monsieur le Président sort de la salle
 Madame Josette Labaye prend la présidence de séance*

2. APPROBATION du COMPTE ADMINISTRATIF 2022 et AFFECTATION des RESULTATS

Le Conseil d'Administration prend connaissance du Compte Administratif 2022 du CCAS, dont les résultats sont les suivants :

Libellé	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés				1.549,45 €
Opérations de l'exercice	18.993,32 €	18.993,32 €	0,00 €	0,00 €
Totaux	18.993,32 €	18.993,32 €	0,00 €	1.549,45 €
Résultats de clôture	0 €	0 €		1.549,45 €

Le Conseil d'Administration approuve, à l'unanimité, le Compte Administratif du CCAS pour l'exercice 2022 et décide de reporter l'excédent d'investissement au compte 001 pour un montant de 1.549,45 €.

Monsieur le Président revient dans la salle

3. BUDGET PRIMITIF 2023

Monsieur le Président donne connaissance au Conseil d'Administration du projet de Budget Primitif 2023.

Ce projet s'équilibre en section de fonctionnement à la somme de 31.500,00 € et en section d'investissement à la somme de 1.549,45 €.

Le Conseil d'Administration approuve, à l'unanimité, le Budget Primitif du 2023 du CCAS.

Vu la Secrétaire,
Magali LAVERRIERE



Vu le Président,
Pascal POCHAT-BARON



Mairie de Vuz